

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton de
SAINT CYR SUR MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2016 – 03 - 05

Séance du 29 mars 2016

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 27

L'an deux mille seize, le vingt neuf mars,

Représentés : 5

Absent excusé : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER
réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la
présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoints : Mesdames GOHARD, GUIROU-NOUYRIGAT,
SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT,
JOANNON, LE VAN DA

**STATIONNEMENT
COMMERCANTS
QUARTIER
DES LECQUES**

Conseillers Municipaux : Mesdames, AIELLO, BERTOIA,
LALESART, LEITE, MANFREDI, MOTUS-JAQUIER, ORSINI,
PELOT-PAPPALARDO, TROGNO, Messieurs, BUONCRISTIANI,
GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, SERRE,
VALENTIN

**LES JARDINS DE LA
MER**

Etaient représentés :

CREATION D'UN TARIF

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE
(procuration à Madame Olivia MOTUS-JAQUIER), Sabine
GIACALONE (procuration à Madame Christine ORSINI), Isabelle
VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Patrice
CATTUI (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Claude
GIULIANO (procuration à Madame Béatrice AIELLO)

Absent excusé : Monsieur Jean-Luc BERNARD

<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO,
Secrétaire de séance.

Accusé de réception en préfecture
083-218301125-20160329-DEL20160305-DE
Date de télétransmission : 31/03/2016
Date de réception préfecture : 31/03/2016

Monsieur le Maire rappelle que l'Assemblée Communale par délibération n° 2016.03.19 du 1^{er} mars 2016, a autorisé le démarrage des travaux sur la parcelle de terrain cadastrée CN 99 sis route départementale 559 dans le cadre du projet d'aménagement de stationnements dans le quartier des Lecques – Copropriété « Les Jardins de la Mer ».

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de déterminer un tarif unique destiné au stationnement des commerçants.

STATIONNEMENT COMMERCANTS (JARDINS DE LA MER)	
Place individuelle Commerçants des Lecques (par an, dans la limite du nombre de places disponibles)..... :	300 €

Le Conseil Municipal par :

28 Voix POUR

2 Voix CONTRE

(Madame Béatrice AIELLO, Monsieur Claude GIULIANO (procuration à Madame Béatrice AIELLO),)

2 ABSTENTIONS

(Mesdames Elisabeth LALESART, Stéphanie LEITE).

Adopte l'exposé qui précède,

Décide de créer un tarif destiné au stationnement des commerçants (Les Jardins de la Mer), formalisé dans le tableau ci-dessus pour le budget de la Commune.

Ainsi fait et délibéré

Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY